

Question écrite de Madame Claire Finné, Conseillère communale à Monsieur Ridouane Chahid, Bourgmestre ff et à monsieur Pascal Freson echevin de la Mobilité

Concerne : l'instauration de rues cyclables et de zones résidentielles

Monsieur le Bourgmestre ff, monsieur l'echevin

Nous avons lu dans la presse que vous envisagez d'instaurer des rues cyclables suivant en cela une demande de la ministre régionale de la mobilité Elke Van den Brandt.

La ministre propose aussi de créer des zones résidentielles où la vitesse serait limitée à 20 km/ h .

Nous sommes bien entendu favorable au partage de l'espace public en accordant plus de place et plus de sécurité aux piétons et aux vélos ; la largeur de nombreux trottoirs rend souvent difficile le respect des distances recommandées. Les enfants devraient pouvoir circuler en vélo en sécurité.

Dans la mesure où il sera recommandé de se déplacer plutôt à pied ou à vélo , de limiter l'usage des transports en commun mais aussi de privilégier la voiture , il est intéressant de réfléchir au partage de l'espace public.

Nous sommes malgré tout inquiets quant à la sécurité des piétons et des cyclistes sur des grands axes où circulent aussi des bus.

Voici les questions que je vous pose :

- Y-a t'il une proposition pour des zones résidentielles à Evere ?
- Pourrait-on créer pour cet été des rues piétonnes permettant aux enfants de jouer ?
- Quelles sont les rues cyclables que vous avez proposées à la Région ?
- Pourrait-on mettre en place des mesures concrètes pour réduire le trafic de transit dans certains quartiers ?

Je vous remercie pour vos réponses

Claire Finné
Co- cheffe de groupe et conseillère communale Ecolo- Groen